

Sommaire

- Le milieu d'ACA doit se faire entendre lors des consultations prébudgétaires !
- Charte de la laïcité : les organismes communautaires ne font pas partie de l'État
- La Commission des institutions reconnaît les dangers d'assujettir tous les OBNL...
- Réactions : Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse
- Une course à obstacles pour les victimes d'agression sexuelle
- Les centres de femmes sont cités dans le rapport mondial 2014 de HRW
- ROEQ : 25 ans à prévenir la violence
- 3 suicides et 76 tentatives par jour
- Il faut mettre fin aux frais accessoires en santé
- Pétition concernant l'AÉCG
- 10 milliards\$ de solutions / Nous avons les moyens de faire autrement
- Campagne « Non aux PPP sociaux »
- Campagne de lettres à la ministre Maltais
- Manifeste pour l'élimination des mesures de contrôle
- capsules - vision critique en santé mentale
- Nouvelle parution de la FQPN
- Lesbienne : on n'est pas invisible
- Sexe & Santé, en savoir plus sur l'avortement
- L'Info-RANQ de janvier 2014 est en ligne !
- Le film Au pied du mur est en ligne
- C'est cette semaine ! Semaine de prévention du suicide
- Semaine québécoise des popotes roulantes
- Semaine de l'action bénévole 2014 : bénévole de la tête aux pieds
- Semaine de la santé mentale 2014 et outils promotionnels
- À venir - Février - Mars

Le milieu d'action communautaire autonome doit se faire entendre lors des consultations prébudgétaires !

Le 30 octobre dernier, lors du lancement du Plan de solidarité durable par la première ministre, plusieurs annonces touchant le milieu communautaire ont été mises de l'avant. Concernant le financement à la mission des organismes communautaires autonomes, un rehaussement de 162 millions de dollars, entre 2014 et 2017, a été annoncé. Pour les organismes du domaine de la santé et des services sociaux ceci représente, au bout de trois ans, une augmentation de l'enveloppe du PSOC de 120 millions, puisqu'ils représentent les $\frac{3}{4}$ des organismes visés.

Dans un contexte politique où des élections pourraient être déclenchées à tout moment et donc avec la possibilité que le budget ne soit pas adopté ou que certains aspects soient remis en question, il est essentiel de se faire entendre. Cette consultation prébudgétaire est l'un des moyens pour y arriver !

Notez que cette action est conçue dans le cadre de la campagne Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire, mais qu'elle n'est pas réservée aux organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux.

[Cliquez ici pour lire le matériel produit pour alimenter vos réflexions et pour vous donner des pistes de solution](#)

Au sujet des consultations prébudgétaires 2014-2015, nous vous invitons à lire le [mémoire du Réseau québécois de l'action communautaire autonome](#) (RQ-ACA). Celui-ci aborde des questions plus générales (programmes sociaux, écart riches/pauvres, fiscalité) et des questions en lien plus directement avec les organismes d'action communautaire autonome (ACA).

À lire et relire aussi, le [document sur les solutions fiscales](#) de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics !

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercedes Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Charte de la laïcité : Les organismes communautaires ne font pas partie de l'État

La Table a [présenté sa position sur la charte de la laïcité](#) le 30 janvier dernier, dans le cadre des consultations sur le projet de loi. La Table s'oppose vigoureusement aux articles 10 et 37 du projet de loi 60, articles qui pourraient avoir pour conséquence d'assujettir les organismes communautaires à la charte de la laïcité.

« Les articles 10 et 37 ne respectent pas les principes d'autonomie et de distance des organismes communautaires autonomes face à l'État. Ils sont des alternatives à l'État. Ils ne peuvent et ne doivent pas se conformer à des règles s'adressant à l'État ou à son personnel »

de souligner Mercédeez Roberge, coordonnatrice de la Table. La Table a profité de son passage à la Commission des institutions pour rappeler l'importance de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et de son caractère « quasi constitutionnel » depuis près de 40 ans. Son intervention s'est terminée en soulignant qu'il est essentiel de discuter dans le respect de toutes et tous. Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire le [mémoire de la Table](#).



Plusieurs membres de la Table sont entendus dans le cadre de ces consultations dont l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCESSS) et la [Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec](#) (COPHAN). À ce sujet, nous vous invitons aussi à lire la [position commune des tables régionales de groupes de femmes et des regroupements nationaux de femmes](#) (dont plusieurs sont membres de la Table) à ce sujet.

La Commission des institutions reconnaît les dangers d'assujettir tous les OBNL à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

La Table est soulagée de constater que son opposition à de nouvelles règles en matière de lobbyisme a été entendue par les membres de la Commission des institutions, lesquels ont remis leur rapport en décembre dernier.

Dans son mémoire, la Table s'opposait particulièrement à l'assujettissement, à cette loi, des organismes à but non lucratif, dont les organismes d'action communautaire autonome, de même qu'à celle des coalitions formées d'OBNL. Elle s'opposait aussi à l'intégration de l'appel à la population parmi les activités à déclarer au registre et elle soulignait le danger de plusieurs procédures d'inscription qui mettraient en péril la capacité d'intervention et même la survie des OBNL.

Une piste se dégage de l'ensemble du rapport : les interventions d'influence visant à défendre des intérêts collectifs sans visées lucratives, notamment lors d'appels au public, sont bien différentes de celles réalisées dans l'objectif d'obtenir un privilège ou un avantage financier pour une personne ou une entreprise.

La Table continuera de suivre ce dossier pour s'assurer qu'aucune modification à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme ne constitue une atteinte à l'exercice de la citoyenneté, ne brime l'exercice des droits et ne mette en péril la capacité d'intervention des mouvements sociaux.

À lire : [Mémoire](#) de la Table et [Rapport](#) de la Commission.

Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse

Le 4 février dernier, l'adjoint parlementaire à la première ministre pour les dossiers jeunesse et député de Laval-des-Rapides, M. Léo Bureau-Blouin, a dévoilé le livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse. Les regroupements d'Interjeunes, composé de plusieurs membres de la Table, étaient présents à l'événement; voici quelques-unes de leurs réactions. À noter que la Table interviendra sur ce dossier à l'assemblée nationale lors des consultations (date à venir).

Les Auberges du cœur demandent des mesures pour les jeunes en difficulté



Le livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse présenté le 4 février par le gouvernement du Québec propose un certain nombre de mesures intéressantes, dont le service civique pour les jeunes qui n'ont pas de travail et ne sont pas aux études. Cependant, les jeunes les plus vulnérables et trouveront-ils leur compte?

En effet, très peu de mesures s'offrent à eux et plus particulièrement en matière de soutien et d'accompagnement plus individualisé et plus adapté à leur situation. Dans le spectre des difficultés auxquelles les jeunes font face, il faut reconnaître que plusieurs de ces jeunes ont besoin d'un accompagnement plus soutenu que ce qui est proposé dans le livre blanc. ++

Et les jeunes vulnérables ? Réaction du ROCAJQ



Le ROCAJQ félicite l'initiative de gouvernement de revoir la politique jeunesse afin de mieux soutenir les jeunes dans les défis qu'ils rencontreront jusqu'en 2030. « Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement reconnaît l'importance de la jeunesse dans notre société ainsi que les défis importants qui attendent ces jeunes » Jennifer Cooke, Présidente du regroupement.

À la lecture du document, toutefois, le ROCAJQ émet déjà quelques réserves quant à la compréhension du gouvernement sur les réalités qui touchent les jeunes vulnérables. Dans le livre blanc on évalue que 200 000 jeunes se retrouvent dans cette situation mais concrètement peu de mesures réelles s'adressent à eux. ++

LES MAISONS DE JEUNES OUTRÉES : « UNE JEUNESSE SANS ADOLESCENT ! »



Après une participation accrue des maisons de jeunes lors de la consultation Destination 2030, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) remarque le peu de place accordée aux 12 à 17 ans dans le Livre blanc dévoilé hier. En effet, il est préoccupant de constater que notre jeunesse se définit, selon le gouvernement, par les 15 à 29 ans. « Mais, où sont nos jeunes de 12 à 15 ans, nos adultes de demain ? Une exclusion des jeunes de ce groupe d'âge est grandement problématique! » s'exclame Nicholas Legault, directeur du RMJQ. « C'est la politique de l'entrepreneuriat et de l'employabilité, non pas celle de la jeunesse. Lorsqu'une partie des adolescents est sous-représentée, l'avenir du Québec est compromis! » poursuit-il du même souffle. ++

Le ROCQLD veut une Politique inclusive



Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD), un regroupement membre d'Interjeunes, salue l'initiative du gouvernement de renouveler la Politique québécoise de la jeunesse. Le regroupement se réjouit bien sûr de l'importance accordée à la lutte au décrochage scolaire.

Leur première préoccupation est de s'assurer que la nouvelle politique soit réellement inclusive. Qu'elle réponde aussi aux besoins des jeunes en difficulté, qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé. De ce point de vue, le livre blanc laisse le ROCQLD sur sa faim. Le regroupement souhaite voir clairement dans la nouvelle Politique jeunesse une volonté et des moyens de resserrer les liens école-famille-communauté. Et tout particulièrement une meilleure synergie entre les interventions des OCLD et celles du milieu scolaire.

Systeme de justice : une course à obstacles pour les victimes d'agression sexuelle

Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), un regroupement membre de la Table, accueille avec déception le refus du ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, de demander une révision à la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans l'affaire Marie-Renée Baillargeon. La jeune femme a porté plainte en 2009 pour des agressions sexuelles subies 10 ans plus tôt, alors qu'elle n'avait que 14 ans. Malgré un témoignage crédible et une preuve apparemment solide, aucune accusation n'a été portée par la procureure au

dossier, ce qui dépasse l'entendement. Cette affaire soulève plusieurs enjeux quant au traitement des plaintes d'agression sexuelle. Comment prévenir d'autres injustices? Le cas de Marie-Renée Baillargeon n'est malheureusement pas isolé.

Le processus judiciaire représente une véritable course à obstacles pour les victimes d'agression sexuelle, et même un marathon, compte tenu des délais très longs encourus après le dépôt d'une plainte. ++

Les centres de femmes du Québec sont cités dans le rapport mondial 2014 de Human Rights Watch



La prise de position publique des centres de femmes du Québec contre l'augmentation de la violence faite aux femmes qui portent le foulard a été remarquée par Human Rights Watch dans son rapport mondial 2014.

« Malgré les différences d'opinion des femmes de notre regroupement au sujet de la Charte, les centres de femmes du Québec ont réussi à alerter l'opinion publique internationale au sujet de la violence inadmissible que suscite le débat pour les femmes d'ici et nous en sommes fières! », affirme la présidente de L'R des centres de femmes du Québec, Angèle Laroche.

[Human Rights Watch, Rapport Mondial 2014](#) : événements de 2013, en ligne, voir page 87.

25 ans à prévenir la violence : des centaines de milliers d'enfants rencontrés!



Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ), un regroupement membre de la Table célèbre avec enthousiasme ses 25 ans d'action en prévention de la violence faite aux enfants.

Depuis sa création en 1989, le ROEQ soutient et renforce les organismes communautaires ESPACE qui mobilisent les parents, les enfants et le personnel des milieux scolaires et des milieux de garde, afin que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence. Au fil des ans, les organismes ESPACE ont rencontré plus de 370 000 enfants et près de 99 000 adultes grâce à leurs ateliers de prévention. Ces

personnes sont maintenant mieux outillées pour reconnaître la violence et savoir comment y réagir.

Fort de son expertise développée durant ces 25 ans, le ROEQ continue d'actualiser un programme éducatif de qualité en réponse aux besoins des enfants et des adultes du Québec, ainsi qu'aux exigences des milieux de vie des enfants en matière de prévention de toutes les formes de violence. Guidé par son objectif de rejoindre toujours plus d'enfants et d'adultes, il travaille également à développer différents outils de prévention et de sensibilisation. ++

3 suicides et 76 tentatives par jour au Québec

Connaître le portrait d'une problématique aussi importante que le suicide est essentiel pour orienter les actions de prévention. Chaque année, l'Institut national de Santé publique du Québec compile les dernières données concernant le suicide au Québec et les rend publiques à l'aube de la Semaine de prévention du suicide.

Que révèlent les données les plus récentes? On a déploré 1105 suicides en 2011, selon les données provisoires. Ce chiffre pourrait être réévalué à la hausse l'an prochain, lorsque toutes les enquêtes de coroners en cours seront achevées. Lorsqu'on observe la tendance, on constate qu'après la baisse constatée au début des années 2000, le nombre de suicides stagne autour de 1100 par an depuis 2007, ce qui équivaut à une moyenne de 3 suicides par jour. Le suicide est responsable de 1,9% de l'ensemble de tous les décès (3% chez les hommes et 0,5% chez les femmes). En d'autres termes, un décès sur 50 est un suicide.

Les hommes représentent plus de trois quarts des suicides (852 hommes et 253 femmes en 2011). Le risque de suicide est 3,4 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Chez les personnes de plus de 65 ans, 4 suicides sur 5 sont réalisés par des hommes.

Le taux de suicide atteint son maximum vers la cinquantaine et diminue par la suite. Ce sont les hommes de 35 à 49 ans qui connaissent le plus haut taux de suicide. Parmi les femmes, celles de 50 à 64 ans sont les plus touchées.

Le problème du suicide ne se résume pas aux décès qu'il provoque. Les tentatives de suicide sont des événements graves pour les personnes vulnérables, pour leurs proches et pour l'ensemble de la société et font partie des facteurs de risque de décès par suicide les plus importants. ++

Médecins québécois pour le régime public et plusieurs organisations de défense des patients demandent au ministre Réjean Hébert et à la RAMQ d'agir pour mettre fin aux frais accessoires en santé

Médecins québécois pour le régime public (MQRP) et cinq organisations de défense des patients ont réclamé, lors d'un point de presse tenu Place Émilie-Gamelin, des gestes concrets du ministre de la Santé Réjean Hébert pour régler le problème des frais accessoires, une barrière à l'accès aux soins jugée dommageable pour les patients et contraire aux règles de notre système de santé public. Rappelant que l'Assemblée nationale avait unanimement demandé au ministre en juin dernier de « mettre fin à la pratique des frais accessoires », les représentants des organisations ont souligné être toujours en attente de mesures permettant d'éliminer ces frais qui menacent le caractère public de notre système de santé. ++



JUSQU'À JEUDI 6 FÉVRIER ! Pétition concernant l'AÉCG

Vous êtes invités à signer la pétition pour demander au gouvernement du Québec de divulguer immédiatement les textes et les documents d'analyse relatifs à l'Accord économique et commercial global (AÉCG) et de créer les conditions qui

rendront possible la tenue d'un débat public ouvert et inclusif, notamment par des consultations publiques élargies et une commission parlementaire. ++

10 milliards\$ de solutions Nous avons les moyens de faire autrement



La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics lancera officiellement dans les prochaines semaines une campagne sur les solutions fiscales qu'elle propose.

Sous le thème « 10 milliards \$ de solutions / Nous avons les moyens de faire autrement », cette campagne mettra de l'avant quatre des dix-neuf solutions fiscales qu'elle présente dans son document « Finances publiques : d'autres choix sont possibles / Mettons la richesse à nos services », soit :

1. Établir dix paliers d'imposition pour les particuliers;
2. Augmenter le taux d'imposition des entreprises à 15 % (actuellement à 11,9 %);
3. Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur le capital pour les entreprises financières;
4. Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Cette campagne est essentielle dans le contexte où des élections sont imminentes. Différents matériels seront produits pour sensibiliser et mobiliser la population mais aussi pour interpeller les candidats des différents partis politiques et faire connaître les solutions fiscales aux médias. Fiches sur les solutions fiscales ciblées, visuels, autocollants, canevas de formation...++

La campagne « Non aux PPP sociaux » se poursuit!

En juin dernier, préoccupés par les nombreux enjeux relatifs aux partenariats publics-philanthropiques, notamment la perte de contrôle démocratique sur les orientations de nos politiques sociales au Québec, était lancée la campagne « Non aux PPP sociaux ». À ce jour, plus de 150 organismes de base, de regroupements régionaux et même nationaux d'organismes de différents milieux (femmes, jeunesse, logement, etc.) ont signé la déclaration d'appui à la campagne. La récolte d'appuis a été prolongée jusqu'au 31 mars; la déclaration signée doit être retournée à l'adresse suivante : pppsociaux@gmail.com Cette déclaration demande au gouvernement québécois de :

- S'engager à ne pas conclure de nouveaux partenariats public-philanthropie (PPP sociaux);

- Ne pas renouveler les ententes déjà conclues;
- Mener un débat public sur la responsabilité de l'État québécois quant aux orientations des politiques sociales;
- Réinvestir les sommes jusque-là investies dans les fonds mixtes dans les services publics et la mission de base des organismes communautaires.

Cet appui n'implique aucunement que vous renonciez à votre participation aux concertations d'Avenir d'enfants/Québec en forme/Réunir Réussir et au financement qui s'y rattache. Ces demandes sont uniquement adressées au gouvernement québécois. Même si plusieurs regroupements appuient la déclaration, tous les groupes de base sont invités à donner leur appui. Le rapport de force n'en sera que plus grand ! ++

Campagne de lettres à la ministre Maltais

La CASC (Coalition pour l'Accessibilité des Services des CLE) lance une campagne de lettres à la ministre Maltais sur la question de l'accessibilité au programme d'aide sociale intitulée : «Madame Maltais, recevoir un chèque d'aide sociale ne devrait pas être une course à obstacles ! ».

La CASC sollicite l'appui des groupes et organisations à travers le Québec pour rappeler, d'ici le 21 février prochain, à Madame Maltais ses engagements en la matière et lui demander d'agir. ++

Publication d'un manifeste pour l'élimination des mesures de contrôle



L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table, a publié un Manifeste pour s'insurger contre les mesures de contrôle, demander leur élimination et déposer au ministère

de la Santé et des Services sociaux une série de recommandations pour y arriver. ++

capsules vidéo sur la vision critique en santé mentale

Afin de questionner l'approche biomédicale prédominante dans le milieu psychiatrique, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) met en ligne 12 capsules vidéo extraites de son colloque «La vision critique en santé mentale : Réalités et espoirs», événement ayant eu lieu le 29 mai 2013 au Centre Saint-Pierre à Montréal. ++

Nouvelle parution de la FQPN

Un nouveau bulletin de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un regroupement membre de la Table, en collaboration avec le CDÉACF, vient d'être diffusé ! Ce bulletin vise à informer et à diffuser les outils produits ici et ailleurs par des organismes qui travaillent en santé sexuelle, reproductive et maternelle. ++

Lesbienne : on n'est pas invisible

Réalisée par le Centre de solidarité lesbienne en collaboration avec Les Alters Citoyens, [cette vidéo](#) montre des séquences de la vie quotidienne dans lesquelles les lesbiennes sont confrontées à des préjugés ou à des difficultés particulières. Deux autres productions visent aussi à lutter contre la lesbophobie: [Lesbiennes, est-ce dangereux](#)

Sexe & Santé, en savoir plus sur l'avortement



Issu du travail de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un regroupement membre de la Table, et de son Comité de veille stratégique sur l'avortement, un jeu de cartes a été réalisé en collaboration avec SOS GROSSESSE. Conçu afin de diffuser de l'information critique et indépendante sur l'avortement, de favoriser la prise de pouvoir et l'autonomie des femmes par rapport

à leur santé sexuelle, reproductive et maternelle et de promouvoir le libre choix, cet outil éducatif est idéal pour l'animation de discussions de groupe. Il est adapté à un public mixte, à partir de 15 ans, ayant ou non des connaissances préalables sur l'avortement. Contactez la FQPN au 514 866 3721.

L'Info-RANQ de janvier 2014 est en ligne !

Au sommaire, un dossier « Être proche aidant et travailler », des nouvelles des comités du RANQ (regroupement membre de la Table), de l'information sur les actions récentes du RANQ et, enfin, des nouvelles de nos membres et de nos partenaires. ++

Le film Au pied du mur est en ligne

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a terminé en novembre sa tournée pour présenter le rapport Urgence en la demeure et le film Au pied du mur dans les différentes régions. Il a fait des présentations de ces outils dans certains regroupements nationaux (et continuera à le faire sur demande). Le film Au pied du mur est maintenant en ligne, gratuitement. ++



C'est cette semaine ! Semaine de prévention du suicide



En 2011, 1105 personnes se sont enlevé la vie au Québec. En plus de ces pertes de vie évitables, quelque 28 000 tentatives de suicide sont réalisées chaque année, ce qui témoigne encore d'un réel problème.

Ayant pour thème « T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option », la semaine de sensibilisation se déroule du 2 au 8 février 2014 et mobilise des dizaines de milliers de Québécois. Prenez part au mouvement ! ++

Semaine de l'action bénévole 2014 : bénévole de la tête aux pieds



La Fédération des centres d'action bénévoles du Québec (FCABQ), un regroupement membre de la Table, a dévoilé, pour une 40e année consécutive, le thème et le visuel de la Semaine de l'action bénévole (SAB) qui se tiendra du 6 au 12 avril 2014 au Québec: Bénévole de la tête aux pieds. ++

Semaine québécoise des popotes roulantes



Du 16 au 22 mars 2014, se tiendra la semaine québécoise des popotes roulantes. C'est la 9e année de cet événement très attendu et auquel participe la grande majorité des popotes roulantes membres du Regroupement des popotes roulantes, regroupement membre de la Table. Dans ce contexte, le Regroupement soutient cet événement afin de permettre à chaque popote roulante de promouvoir ses services alimentaires bénévoles et de favoriser le recrutement des ressources

bénévoles locales.

La Semaine québécoise des popotes roulantes est un outil puissant de communication, autant avec les médias et le public qu'avec les organismes membres et leurs bénévoles. ++

Semaine de la santé mentale 2014 et outils promotionnels



Du 5 au 11 mai 2014 aura lieu la Semaine de la santé mentale. Notez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas !

Protéger la santé mentale est une affaire de tous les jours. C'est pourquoi la Semaine de la santé mentale marque le début d'une campagne annuelle !

Cette année, le thème sera : Prendre une pause, ça a du bon ! Plusieurs outils sont disponibles... ++

À venir - Février - Mars

Rencontre concernant le Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada

Quoi ? La Ligue des droits et libertés (LDL) organise des rencontres d'information et d'échange autour des orientations et conclusions du Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada et des perspectives de luttes qu'elles ouvrent.

Organisé par : LDL

Quand ? Février 2014

Où ? Outaouais, Montérégie, Lanaudière, Québec

Notez que les inscriptions sont obligatoires et que le nombre de places pour chacune de ces rencontres est limité.

[++ Pour en savoir plus...](#)

Au cœur des luttes depuis 50 ans

Quoi ? Soirée bénéfique de la Ligue des droits et libertés. Cette année, la soirée bénéfique célébrera les luttes menées depuis la fondation de la Ligue des droits et libertés il y a 50 ans. Ce sera l'occasion de réaffirmer la primauté des droits que la Ligue continue à défendre avec engagement et passion.

Organisé par : LDL

Quand ? 20 février

Où ? Cabaret du Mile-End à Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Les 10 ans des CSSS

Quoi ? Assemblée publique sur Les dix ans des Centres de santé et de services sociaux (CSSS): quel bilan ? En première partie, il y aura un panel de personnalités invitées à brosser leur propre bilan des 10 ans de fusions forcées et de la création des CSSS.

Organisé par : Coalition Solidarité Santé

Quand ? 12 mars 2014 de 19h à 21h30

Où ? Centre St-Pierre, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)



Enfants exposés à la violence conjugale

Quoi ? Ce séminaire de 2 jours s'adresse particulièrement aux intervenants travaillant avec une clientèle jeunesse et s'intéressant aux répercussions de la violence conjugale chez les jeunes. À partir de travaux de chercheurs, un bilan des connaissances sur la situation de l'enfant exposé à la violence conjugale et leur incidence pour l'intervention sera présenté. Présentation de données, discussions en atelier et moments d'échanges...

Organisé par : CRI-VIFF et Relais-Femmes

Quand ? 27 et 28 mars 2014

Où ? Québec

Inscription avant le 28 février 2014.

[++ Pour en savoir plus...](#)